

DEPARTEMENT  
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BOULOGNE SUR MER

**COMMUNE DE COLEMBERT**

62142

CANTON DE  
DESVRES

*Le 22 août 2017*

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : [communedecolembert@wanadoo.fr](mailto:communedecolembert@wanadoo.fr)

site internet : [www.colembert.fr](http://www.colembert.fr)

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

### **Horaires et Permanences de la Mairie**

Ouvert au public :

- le mardi : de 14h00 à 17h30
- le mercredi : de 09h00 à 12h00
- le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit le vendredi de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous

### **Rentrée des classes**

La rentrée des classes se fera **le lundi 4 septembre**.

*Vous trouverez ci-joint, le bulletin d'information de Monsieur Couliou, directeur de l'école, pour l'organisation de la rentrée des enfants.*

### **Entrée et sortie des enfants de l'école primaire**

Nous vous rappelons qu'afin d'optimiser la sécurité, les enfants accueillis en primaire entrent et sortent de l'école par la petite barrière située à l'arrière de la cour et donnant sur le chemin de la Paix.

Le stationnement des voitures s'effectue sur le parking situé entre l'école et l'église.

Il est demandé aux automobilistes et aux piétons adultes et enfants, d'y circuler avec prudence et vigilance afin de respecter la sécurité de tous.

Des places sont également disponibles devant l'église et la mairie.

Le chemin de la Paix permet d'accéder, soit à l'entrée de l'école primaire, soit à la garderie, soit à l'école maternelle.

**Merci de bien vouloir vous conformer à cette organisation**

## **Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale**

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30*

Contact téléphonique: 03 21 30 19 18

## **Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque**

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

## **Services Périscolaires**

Du fait des changements d'horaires de l'école, les Nouvelles Activités Périscolaires sont supprimées.

*Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, tous les enfants (maternelle et primaire), dont les parents travaillent pourront être accueillis en garderie le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30.*

Pour tous les services périscolaires proposés aux familles des enfants fréquentant l'école (garderie, cantine, ramassage scolaire), **il est fortement recommandé de s'inscrire.**

*A cet effet, une permanence aura lieu à la mairie le vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 17h à 18h30 et à la cantine le lundi 4 septembre de 9h à 10h.*

Des imprimés sont disponibles et imprimables sur le site de la commune afin de faciliter les modalités d'inscription.

Les tarifs des services périscolaires vous ont été communiqués sur les comptes rendus et sont consultables sur le site internet de la commune.

## **Bourses scolaires**

La demande de bourse départementale, réservée aux collégiens, soumise à conditions de ressources, est effectuée en même temps que la demande de bourse d'état.

**Vous devez vous rapprocher du collège que fréquente votre enfant afin d'effectuer les démarches nécessaires.**

Le département du Pas de Calais octroie également une aide à la santé aux étudiants boursiers ayant contracté une mutuelle (100€ maximum).

**Prendre contact avec le bureau des prestations du Conseil Général au 03 21 21 62 62**

## **Au Niveau Communal**

1°) La bourse communale pour les lycéens : Une convention signée entre la Commune et l'établissement d'enseignement général, technologique ou professionnel public de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, permet aux lycéens de bénéficier de la gratuité de prêt des livres scolaires.

Pour information, la participation de la commune s'élève à :

- 67 € par élève, pour les lycées d'enseignement général,
- 41 € par élève, pour les lycées techniques ou professionnels.

2°) Pour les lycéens fréquentant d'autres lycées ainsi que ceux en apprentissage ou en formation professionnelle qui sont obligés d'acheter leurs livres ou leur matériel, la Commune octroie une bourse de 50 €.

Celle-ci leur sera versée sur présentation d'un justificatif d'achat.

La demande doit être effectuée à la mairie, **avant le 30 septembre 2017.**

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal doivent être fournis.

3°) La bourse aux étudiants de moins de 25 ans :

La Commune octroie une allocation financière de 100 euros aux étudiants de Colembert fréquentant un établissement d'enseignement supérieur.

Cette aide est versée au maximum 3 fois.

La demande doit être effectuée à la mairie, **avant le 1er novembre 2017.**

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur doivent être fournis.

## **Benne à déchets verts**

Une benne destinée exclusivement à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes.

Elle est située à l'intersection de la rue Profonde et de la rue de la Linoterie, à côté du pont de la 2X2 voies.

**Pour assurer le maintien du service, nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux.**

## **Propreté des trottoirs de la Commune**

Les trottoirs de la commune sont réservés à la circulation des piétons.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux, de collecter et de déposer les excréments dans les poubelles et de préserver les lieux.

## **Activités Associatives**

*Avec la rentrée, les activités associatives reprennent.*

*Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter les responsables :*

**Ki-jutsu** (Association Sportive de Détente et de Loisirs de Colembert)

*A partir du 13 septembre (inscriptions), 20 septembre (pour les cours)*

Enfants et adultes, le mardi soir, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

**Danse** (Colembert Loisirs Enfants Adultes) :

*Inscriptions le 30 août, de 18h à 20h à la salle d'évolution.*

*Réunion d'information le mercredi 6 septembre*

**Football** (A.S. Colembert)

Entraînement des jeunes le mercredi à 14 h 30, au terrain

*Renseignements et inscriptions sur place*

**Renforcement et cardio step** (cardio step)

Tous les mercredis : renforcement de 18h30 à 19h15, cardio de 19h15 à 20h00, salle polyvalente.

*Renseignements : 06 32 63 39 43 et inscriptions sur place*

**Zumba** (PEPS) :

*A partir du 7 septembre*

Tous les jeudis à 19 h

*Renseignements et inscriptions Madame Françoise Dupuis 03 21 30 20 36*

### **Marche** ( PEPS) :

*Consulter le document ci-joint ou le site internet :*

<http://pepscolembert.wordpress.com/>

### **Cartes** (PEPS)

Tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois, à la salle polyvalente

Renseignements et inscriptions Madame Cécile Bourgain : 03 21 33 34 48

### **Cours de guitare** (CCDS) : le mercredi après-midi, salle des associations

Renseignements et inscriptions : Communauté de Communes de Desvres Samer :

Mme Thellier : 03 21 92 07 20

### **Informatique** (CCDS) : Renseignements et inscriptions :

- cyber point de Desvres au 03 21 99 26 02

- cyber point de Samer au 03 21 30 24 86

### **Sophrologie**

Monsieur Ludovic Bourgois, membre de l'association « entrée de je(u) », propose un atelier « sophrologie » pour adultes, qui se déroulera tous les lundis de 18h à 19h15 à la salle des associations.

Pour tout renseignement et inscription : tel : 06 49 20 76 41 ;

site internet : [www.entreedejeu.org](http://www.entreedejeu.org).

## **Calendrier des fêtes**

**Vendredi 25 août** : fête de clôture du centre de loisirs

**Dimanche 27 août** : forest'Opale avec « les Ecureuils » de Boulogne sur Mer

**Samedi 9 et Dimanche 10 Septembre** : braderie baby junior avec C.L.E.A.

**Samedi 16 et Dimanche 17 septembre** : journées du Patrimoine

**Samedi 16** : De 15 h à 18 h :

-visite de l'église et du parc du château

**Dimanche 17** : de 10 h à 17 h

-visite de l'église et du parc du château

visite guidée des pièces rénovées du château à 14h, 16h et 18h

*Randonnées pédestres organisées par « les amis des sentiers ».*

**Samedi 30 Septembre et Dimanche 1er octobre** : ducasse

**Samedi 7 octobre** : concours de cartes organisé par « le paradis pour tous »

**Samedi 21 octobre** : repas dansant du PEPS

**Mercredi 25 octobre** : repas des aînés du CCAS

**Dimanche 5 Novembre** : repas de la section locale de l'UNCAFN

**Samedi 11 Novembre** : commémoration de la guerre 14/18

**Samedi 2 et Dimanche 3 Décembre** : téléthon

**Vendredi 22 décembre** : arbre de Noël de l'école